



« Quand on a la situation qu'ont les migrants, faut tout accepter »

« Libération » s'est procuré un enregistrement qui révèle comment des gendarmes ont rabroué des clandestins venus porter plainte contre des policiers pour agression à Calais.

Par **HAYDÉE SABÉLAN**
Correspondante à Lille

« Dans leur pays, ils oseraient dire que la police les a cognés ? » Cette phrase d'un gendarme de Norrent-Fontes (Pas-de-Calais) a laissé sans voix Clémence Gautier-Pongelard, la juriste de Plateforme de services aux migrants de Calais. Ce 24 juin 2014, elle accompagnait des exilés érythréens qui venaient déposer plainte pour coups et blessures contre la police et un chauffeur de camion. Elle a enregistré plusieurs minutes d'un dialogue édifiant, dont elle a livré l'enregistrement audio à Libération. L'affaire commence à Norrent-Fontes, village en bordure de l'A26, près de la dernière aire d'autoroute avant Calais,

dans la nuit du 22 au 23 juin. Ici, comme sur presque toutes les aires de la région qui mènent vers cette ville, chaque nuit, des migrants grimpent dans des poids lourds pour tenter de rejoindre l'Angleterre. Ceux qui échouent se font cueillir au port par les vigiles, par la police française ou par l'immigration britannique.

« **MATRAQUE.** Cette nuit-là, la police – ils avaient un uniforme bleu, sur lequel était écrit "police" –, précisent des migrants – ouvre un camion, découvre une vingtaine d'hommes, de femmes et d'adolescents, et ça tourne mal. « Tout le monde est sorti, et j'étais le dernier, raconte Matias, 16 ans, au téléphone depuis l'Angleterre, où il a réussi à passer un mois plus tard dans un camion frigo-

rifique. J'ai mis plus de temps que les autres à sortir. Alors, le chauffeur m'a frappé, plusieurs fois. Ma bouche et mon nez se sont mis à saigner. La police regardait et ne disait rien. » Un certificat médical confirme le nez tuméfié, le sang, la lèvre ouverte. Ermiyas, érythréen lui aussi, raconte la suite, dans un témoignage recueilli par un bénévole : « Ils nous ont fait asseoir. Deux camionnettes et deux ou trois autos de police sont arrivées. Les femmes sont montées dans une camionnette qui est partie. [Nous, les hommes, avons été conduits] hors de la ville, sur un terrain sans éclairage. Les policiers nous ont fait descendre un à un. [...] Les six, dont une femme, criaient et nous frappaient de leur matraque, leurs poings et leurs pieds. Une fois la personne frappée,

ils lui faisaient signe de partir. Les policiers sentaient l'alcool et ne parlaient pas anglais. »

Les migrants se réfugient alors dans la « jungle », puis rentrent à Norrent-Fontes et racontent au reste du groupe. Les bénévoles présents les convainquent de porter plainte. « On s'est dit qu'il serait plus simple de s'adresser à la gendarmerie de Norrent-Fontes qu'à la police de Calais », dit Clémence Gautier-Pongelard.

« **EXCUSABLE.** Fille de policier, elle pousse la porte de la gendarmerie en confiance. Mais le dialogue tourne au vinaigre. Les gendarmes dissuadent les migrants de déposer plainte en mettant en avant le risque de se retrouver en centre de rétention. Ils minimisent les faits. Alors, la juriste appuie sur le

ENQUÊTE



Près de Calais, dans la «New Jungle», le 21 avril. Les migrants occupent ce vaste terrain sablonneux depuis qu'ils ont été sommés de quitter les squats de la ville.

PHOTO HEAVÉ BOUIET DIVERGENCE

bouton «play» de son smartphone. Le commandant : «Le gars qui en a marre de les trouver dans son camion, il fait quoi, il dit merci ? Fait se mettre à sa place, aussi. Après, je ne pardonne pas le geste, hein. [...] Mais il y a des règles à respecter, point barre ! Maintenant, ils viennent dire : "Ouats, mais il m'a frappé !" Certes, ça ne se fait pas. Mais on va aller jusqu'ou comme ça ? Bientôt, ils vont venir s'installer là, et puis on va devoir leur dire merci ? [...] Moi, je suis le commandant de la brigade. [...] Je me rends bien compte que c'est des gens qui sont dans la misère, je suis sûr qu'ils seraient sûrement mieux chez eux que de devoir traverser tout ce qu'ils traversent, mais quand on a la situation qu'ils ont, ben, faut tout accepter, malheureusement. Ça fait partie de la chose. [...] Je ne dis pas qu'ils doivent tout encaisser tout le temps, mais il faut savoir faire le canard à certains moments. Ils prennent un risque en montant. Parce qu'ils montent quand même en commettant une effraction. Le propriétaire du camion, quand il veut faire remplacer sa bâche ou la faire recoudre, qui c'est qui paie ? C'est l'assurance ! Pour qui ? Pour ces gens-là !»

Un autre gendarme : «Le chauffeur, il est presque excusable d'avoir tapé sur un migrant, le mec, il...»

La juriste : «Ah non, hein ! Je ne suis pas d'accord.»

Un gendarme : «Le gars il est excédé, il en a marre.»

La juriste : «Il est excédé, mais il n'a pas d'excuse ! Je comprends qu'il soit énervé, mais je ne tolère absolument pas les coups et blessures. Ce n'est pas normal, absolument pas, en aucun cas [...].»

Le commandant : «Bon, vous donnez les noms, et puis vous expliquez sommairement les faits, qu'ils sont montés dans le camion, et puis voilà. Comme ça, tout le monde sera content, les faits seront dénoncés. Et eux, ils dormiront où ils veulent ce soir [sous-entendu : pas en centre de rétention, ndr] [...].»

Un gendarme : «Je ne veux pas vous porter la poisse. Attendez-vous à des retombées quand même, hein. Après, hein.»

La juriste : «De quel style ?»

Un gendarme : «Ben, vous allez avoir du gendarme et du policier sur le parking et aux environs à gogo, ça, je peux vous le garantir. Enfin, moi, je le vois comme ça, hein.»

Selon les bénévoles, les migrants se sont plaints que sur l'aire de Norrent-Fontes, dans les jours qui ont suivi, de nombreux gendarmes se sont relayés. Puis la surveillance s'est relâchée.

Le commandant : «Bon, on va relater sur dix-quinze lignes ce qu'on vous a rapporté. Forcément, le destinataire de votre procédure, c'est le procureur de la République. Il va voir arriver ça, il va dire bon... Ils sont quand même...»

Un autre gendarme : «...ils sont gonflés, les mecs.»

Le commandant : «...gonflés de venir signaler telle chose alors que...»

Les migrants qui se plaignaient de violences sont passés en Angleterre depuis. Alertée par Libération jeudi, la préfète du Pas-de-Calais, Fabienne Buccio, a assuré que la gendarmerie ferait «les recherches nécessaires» sur cet épisode. «Toute personne qui vient porter plainte a le droit d'être entendue, c'est la loi», poursuit la préfète. Une enquête a été confiée à l'Inspection générale de la gendarmerie nationale. ◀

Des ONG ont enquêté sur les violences faites aux réfugiés dans le Pas-de-Calais.

Policiers et clandestins à Calais, les mauvais rapports

Certains gendarmes affirment que les migrants de Calais, parce que passagers clandestins, doivent accepter de prendre des coups. Les mêmes trouvent «gonflés» ceux qui portent plainte contre la police et les menacent de représailles. Des humanitaires ont entendu et enregistré ces mots, le 24 juin 2014, dans une gendarmerie du Pas-de-Calais. Ces propos, prononcés quelques mois avant le rapport de Human Rights Watch sur les violences policières à Calais, illustrent la banalité de ces actes et les difficultés des migrants à faire entendre leurs droits.

Fracture. Ce lundi après-midi, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, est à Calais pour visiter le nouveau lieu de repas et de soins pour les migrants, près du «Sangatte sans toit», une «jungle» autorisée par l'État sur une ancienne décharge à l'écart de la ville, où s'agglutinent un millier de migrants de nationalités différentes. Selon les témoignages des clandestins eux-mêmes, ces violences ne sont pas plus fréquentes. Mais elles continuent et

peuvent aller jusqu'à la fracture des os. Et aujourd'hui comme hier, il est toujours aussi difficile de témoigner contre la police. Le 24 juin, à Norrent-Fontes, les Érythréens sans papiers ont eu peur de déposer plainte, par crainte d'être placés en centre de rétention. Ils ont demandé aux gendarmes de transmettre les éléments au parquet. Or, le procureur de Boulogne-sur-Mer, Jean-Pierre Valensi, n'a pas donné suite... faute de plainte.

Le Secours catholique a sorti un rapport le 16 avril sur le quotidien des migrants de Calais, où il cite des témoignages de violences, avec bras et jambes cassés et journées d'hôpital. Human Rights Watch dénonçait également dans son rapport du 20 janvier des «passages à tabac», des «exactions de routine». Cazeneuve avait alors regretté que l'organisation n'ait pas «pris la peine» de «vérifier les allégations» des migrants et invité l'ONG à «saisir [les] autorités des éléments tangibles qu'elle aurait pu recueillir afin que des enquêtes approfondies et impartiales puissent être menées sur ces faits». Or, des éléments tangibles, il

pourrait y en avoir si on laissait les migrants déposer plainte et déclencher des enquêtes. En juillet, dans une autre affaire de violences policières, John M., lui aussi érythréen, l'a fait, avec difficulté, se souvient Vincent De Coninck, délégué départemental du Secours catholique, qui l'accompagnait : «On a passé l'après-midi au commissariat. D'abord, le policier n'a pas pris notre plainte, au motif que le migrant était sans papiers. J'ai demandé à voir un officier.»

Caméras. Le procureur Jean-Pierre Valensi, qu'on a contacté plusieurs fois pour savoir si les témoignages des Érythréens de Norrent-Fontes allaient déboucher sur une enquête, insiste sur... autre chose : «Il faut également parler des plaintes déposées de manière abusive.» Il évoque le cas d'un Albanais qui raconte avoir été frappé par la police aux frontières et qui a été confondu par les caméras de surveillance. «Sur la bande-vidéo, dit le procureur, il n'est pas frappé.» Pour John M., qui a été frappé à l'abri des regards, l'enquête est, elle, «en cours».

H.S. (à Lille)

REPÈRES



«Un policier m'a poussé, j'étais par terre, ils m'ont aspergé [de gaz lacrymo] et quand je me suis retourné, ils m'ont frappé.»

Aziz Afghan de 29 ans, cité par Human Rights Watch, le 20 janvier

Le 27 janvier, un groupe de Calaisiens a saisi le Défenseur des droits, deux ans après sa décision du 13 novembre 2012 qui dénonçait un «harcèlement» des migrants par les forces de l'ordre à Calais.

1000

migrants environ vivent dans la «jungle» tolérée de Calais, en attendant de passer clandestinement vers l'Angleterre.

LIBÉ PARTENAIRE...

Trophées Caractères: appel à candidatures

Cette année encore, Libération s'associe aux Trophées Caractères, les prix des initiatives solidaires dans le travail, organisés par le groupe de protection sociale mutualiste Solimut.

Qui peut se porter candidat ?

Les Trophées Caractères s'adressent à tous les salariés, quel que soit leur poste ou leur entreprise (secteur privé, collectivités, associations, etc.)

Qu'est-ce qu'une initiative solidaire dans le travail ?

Une action généreuse ou altruiste; un acte d'entraide à l'endroit d'un collaborateur, d'un service ou d'un employeur en difficulté; la transmission d'un savoir en dehors du cadre de ses fonctions; une action innovante, de développement durable, sociale ou sportive...

Quelles sont les étapes ?

Avant le 10 juin 2015: les dossiers de candidatures devront être complétés en ligne sur le site www.TropheesCaracteres.fr

Juin: un premier jury se réunira à Lyon pour sélectionner les finalistes.

Septembre: les finalistes feront l'objet de reportages filmés et écrits. Vote du public et choix final d'un second jury.

Novembre: remise des Trophées Caractères à Paris.

Nous comptons sur vous!

LAURENT JOFFRIN (Directeur de la rédaction)

...DES TROPHÉES CARACTÈRES